



Commune les Bouchoux

Conseil Municipal du 29 mars 2019

Présents : Patrick ABRAHAM, Émilie BLANC, Freddy CATTANI, Jean Marc DELBOS, Sylvain DIONNET, Bernard HANSBERGER, Jérôme GRECARD, Isabelle HEURTIER

Excusés : Alexandra DEPRAZ avec pouvoir à Jérôme GRECARD
Jacques COLIN

Secrétaire de séance : Bernard HANSBERGER

À 19h00, le conseil accueille M. Raphaël PERRIN, président de la Communauté de Communes Haut Jura Saint Claude pour faire le point avec les conseillers municipaux sur la réflexion en cours sur la fusion des communautés de communes.

Ouverture de la séance à 20h05

Approbation du Procès-Verbal du 15 mars 2019

Le Procès-Verbal du 15 mars 2019 est adopté à l'unanimité des présents et pouvoir (9 voix).

Patrick Abraham remarque que dans le compte rendu, il y a une erreur de chiffres concernant l'APD. Ce sont les chiffres du PV qui sont corrects.

Chiffres corrigés : option sol 17 400 € et pas 17 000 €, bardage 2 200 € et pas 2 400 €

1- Etude des demandes de subvention

La commission propose de limiter le montant des subventions allouées cette année au vu des gros projets en cours à 850 € (500 € pour le CDF (Juraquette) – 250 € pour l'Amicale des pompiers (14/07) et 100 € pour les aides aux voyage scolaire (20€/enfant)

Après débat, le conseil accepte cette proposition à l'unanimité des présents et pouvoir (9 voix).

Arrivée de Jacques Colin à 20h20

2 – Participation aux organismes

Le maire précise les différentes participations aux organismes :

PNR : 1 123 €

SIVOS La Pesse Les Bouchoux : 77 820 €

SIVU DES COULOIRS : 9 600 €

Syndicat des Ecollets : 590 €

Après débat, le conseil accepte les montants des participations à l'unanimité des présents et pouvoir (10 voix).

3 – Etat 1259 : vote des taxes

Le maire présente les simulations des taux des impôts directs locaux qui définissent les montants collectés par la commune

	Taux 2018	Proposition taux 2019			
		0 %	1 %	1,5 %	2 %
Taxe d'Habitation	10.08	10.08	10.18	10.23	10.28
Taxe Foncier Bâti	22.02	22.02	22.24	23.35	22.46
Taxe Foncier Non Bâti	39.97	39.97	40.37	40.57	40.77

Ce qui donne une recette pour la commune de :

121 500 €	Sans augmentation
122 711 €	Avec une augmentation de 1%
123 315 €	Avec une augmentation de 1,5%
123 923 €	Avec une augmentation de 2 %

Après délibération, le conseil décide une augmentation de 1% des taux des taxes à l'unanimité des présents et une abstention (A.Depraz)

4 – Vote du budget

Le maire présente les budgets détaillés proposés par la commission finances et équilibrés comme suit :

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	355 047.61 €
RECETTES	355 047.61 €

INVESTISSEMENT	
DEPENSES	348 063.93 €
RECETTES	348 063.93 €

Après avoir présenté différents scénarios de financement en fonction des subventions dont les demandes ont été faites mais pour lesquelles les réponses ne sont pas encore reçues, il précise que si la commune n'obtient pas 50 % de subventions pour l'assainissement, elle ne pourra pas faire tout le programme prévu.

Après délibération, le conseil approuve le budget principal proposé comme ci-dessous à l'unanimité des présents et pouvoir (10 voix)

5 - Election d'un délégué au SIVU des Couloirs

Suite à la démission de M. Collignon, il convient d'élire un nouveau délégué au SIVU. Isabelle Heurtier, suppléante souhaite le rester. Jacques Colin est candidat pour être titulaire..

Après vote à scrutin secret, il est élu à l'unanimité des présents et pouvoirs (10 voix)

6 – Atelier des Montaines : avenant n°2

Suite à la modification de la demande, l'atelier des Montaines a eu plus de travail. De plus, il est proposé une nouvelle répartition des honoraires au sein de l'équipe en suivant l'augmentation du budget en APD et le respect du taux d'équipe initial de 8.80 %. Il est proposé une augmentation des honoraires des économistes de la construction, du bureau structure, bureau fluide identique et une diminution du taux de l'architecte. Cet avenant aura une incidence financière de 10 665.60 € HT soit 12 798.72 € TTC sur le marché public, faisant passer le montant de ce marché à 70 878.72 € TTC.

Après délibération, le conseil accepte cet avenant n°2 et autorise le maire à signer tous les documents nécessaires à l'unanimité des présents et pouvoir. (10 voix)

7 – Réalisation d'une mission complémentaire ; assistance à appel d'offres

Du fait de la difficulté technique de la rédaction de l'appel d'offre, les élus ont besoin d'une assistance pour la rédaction de l'appel d'offre. Le bureau Quantitec fait une proposition pour un montant de 3 000 € HT.

Après délibération, le conseil accepte ce devis et autorise le maire à signer tous les documents nécessaires à l'unanimité des présents et pouvoir.(10 voix)

Questions diverses :

- Tour du Jura 27 avril : les organisateurs demandent de communiquer sur leur recherche de bénévoles afin de renforcer leurs équipes lors du passage de la course le 27 avril.
- Suivi du dossier de regroupement des écoles : Le cabinet IAD propose de faire l'étude en 2 temps : étude démographique puis préparation de décision. Ce cabinet a été choisi lors de la dernière réunion des maires et délégués des SIVOS concernés. Il conviendra que le SIVOS des Moussières qui porte le projet fasse la demande pour que ce sujet soit porté à l'ordre du jour d'un prochain conseil pour délibération.
- Suivi du dossier Syndicat des Eaux du Haut Jura Sud : une réunion a bien eu lieu avec les riverains concernés par les forages. Un de ces riverains sera nommé référent des riverains auprès du Syndicat. De plus, il a été décidé qu'aucun engagement de travaux ne sera pris tant que les craintes sur les sources ou les risques d'assèchement des zones humides ne seront pas résolus.

Informations diverses :

- Une enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité réalisée par de l'INSEE aura lieu sur la commune du 15 avril au 10 mai. Certains ménages seront contactés directement par téléphone par Mme Perrodin qui réalisera l'enquête.
- J. Colin fait un compte rendu des assises de la Bienne qui se sont tenues le 26 mars et insiste sur le fait qu'il y a un travail important à faire sur le choix des produits ménagers utilisés par les usagers

Prochain conseil le 12 avril 2019 à 20h.

La séance est close à 22h35.

I.HEURTIER

